



## 18 mars : Tous en manifestation contre le pacte de responsabilité !

### 18 et 20 mars : pourquoi deux dates ?

Avec d'autres sections CGT Finances Publiques, la section d'Ille-et-Vilaine a interpellé le syndicat national sur l'articulation entre les mobilisations du 18 et du 20 mars. Nous proposons de décaler la journée d'action DGFIP du 20 mars au 18, journée de grève appelée par les confédérations contre le Pacte de responsabilité, afin d'agir tous ensemble.

Dans sa note du 27 février, le syndicat national précise que *la date du 20 mars coïncidait avec la journée de mobilisation des Douanes convoquée dès le mois de novembre, lors de leurs propres Etats Généraux organisés contre le démantèlement programmé de cette administration.*

*Alors que les administrations de Bercy se situent dans la ligne de mire du gouvernement (...) la CGT Finances Publiques juge incontournable la nécessité de créer les convergences de lutte entre les agents du ministère(...). C'est pourquoi, la CGT Finances Publiques entend agir dans l'unité pour assurer la réussite de la grève du 20 mars. Elle appelle les sections à la constitution de délégations militantes pour le 18 mars. Elle fait sienne les mots d'ordre de retrait du pacte de responsabilité et d'arrêt des politiques d'austérité.*

### Retrait du pacte de responsabilité !

Après l'accord interprofessionnel (ANI), et la réforme des retraites qui constituaient déjà de nouveaux reculs pour l'ensemble des salariés, le Président Hollande, en instaurant un pacte de responsabilité avec le MEDEF, confirme l'aggravation brutale des politiques d'austérité imposées par les traités européens.

Par ce pacte qui va exonérer les patrons de leurs cotisations de la branche famille de la Sécurité sociale -36 milliards d'euros- le gouvernement compte relancer l'emploi en abaissant le coût du travail. Non seulement il ne relancera pas l'emploi, en appauvrissant encore des millions de salariés, mais en amputant la Sécurité sociale de sa branche famille, il porte une attaque sans précédent au financement de la Sécurité sociale en ouvrant la porte à sa fiscalisation, c'est-à-dire à l'augmentation des impôts.

Avec les confédérations syndicales CGT et FO, les fédérations FSU et Solidaires, les organisations syndicales de la Fonction publique FO, FSU, Solidaires, l'UGFF-CGT (Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT, et les organisations syndicales de retraités UCR-CGT, UCR-FO, FSU-Retraité, et UNIRS Solidaires appellent l'ensemble des salariés, chômeurs et retraités à participer massivement aux actions interprofessionnelles de manifestations, actions et grèves du 18 mars.

Pour dire non au Pacte de responsabilité, la section appelle les agents du département, actifs et retraités, à rejoindre les manifestations appelées par les unions départementales CGT, FO, FSU et Solidaires 35 (voir tract au verso).

Les agents de la DRFiP grévistes le 18 mars seront couverts par le préavis de grève déposé par l'UGFF CGT.

**20 mars : Tous en grève à la DRFiP ! Tous à la manif à Rennes**

Face à une situation sociale qui ne cesse de se dégrader depuis des années aux Finances, les fédérations des Finances CGT, Solidaires, FO et CFDT ont décidé de soutenir les appels à la grève et à la mobilisation du 20 mars 2014 faits par les organisations syndicales de la Douane, de la DGFIP et de la DGCCRF.

La section appelle les agents, actifs et retraités, de la DRFiP à faire grève le 20 mars et à participer massivement à la manifestation interrégionale organisée à Rennes :

**RDV jeudi 20 mars devant la DRFiP,  
Cité Administrative, av. Janvier 13 h.**



## Déclaration des organisations syndicales CGT, FO, Solidaires et FSU d'Ille et Vilaine

### **Salaire, emploi, protection sociale, tout est lié ! Arrêtons les Politiques d'austérité**

Face à la situation sociale vécue par les salariés du privé et du public, les privés d'emploi et les retraités de notre pays, les organisations CGT, FO, Solidaires et FSU d'Ille et Vilaine s'inscrivent dans l'appel de leurs organisations nationales respectives et décident de faire du 18 mars une journée interprofessionnelle de mobilisation massive. Elles appellent les salariés à prendre toute leur place dans cette journée d'action tant sur leur lieu de travail que dans les territoires.

Elles invitent à rechercher l'unité d'action la plus large pour exiger des mesures urgentes en faveur des salaires, de l'emploi, de la protection sociale et du service public.

La stagnation du SMIC et le gel du point d'indice des fonctionnaires sont intolérables et handicapent gravement la relance économique. L'augmentation des salaires dans le public comme dans le privé est donc une priorité.

Les entreprises reçoivent plus de 172 milliards d'aides publiques sous la forme d'allègements ou d'exonérations fiscales et sociales, sans aucune conditionnalité ni évaluation de l'efficacité de ces aides en matière d'emploi et d'investissements, et sans contrôle. L'ensemble de ces aides doit être remis à plat et évalué économiquement et socialement.

La relance de l'emploi passe par un plan socialement utile, d'investissements industriels, de sécurisation de l'emploi pour les salariés, de création d'emplois de qualité, de relance du pouvoir d'achat et de développement des services publics.

Nos organisations considèrent que les annonces liées au "Pacte de responsabilité", et en particulier les 50 milliards d'euros d'économies programmées, répondent d'une logique inacceptable d'austérité et attaquent inévitablement le financement des services publics, de la protection sociale et de la solidarité nationale alors que les besoins sociaux augmentent.

Nos organisations réaffirment que la protection sociale est un droit universel. Celle-ci est partie intégrante du salaire socialisé, supprimer la part de cotisation des entreprises à la branche famille conduit de fait à le diminuer.

Elles s'opposent au transfert du financement de la branche famille des entreprises vers la fiscalité des ménages (y compris par la fiscalité locale). Elles réaffirment leur attachement aux droits familiaux financés par la branche famille de la sécurité sociale. C'est un des éléments qui concourt à l'égalité entre les femmes et les hommes en favorisant l'accès au travail des femmes.

**Les organisations syndicales CGT, FO, solidaires et FSU d'Ille et Vilaine appellent l'ensemble des salariés, chômeurs et retraités à se mobiliser et à participer massivement aux actions interprofessionnelles de manifestations, rassemblements et grèves du 18 mars.**

- ➔ A Rennes                    11 h 30                    place de la Mairie
- ➔ A Fougères                    17 h 30                    devant la Sous-Préfecture
- ➔ A Redon                        17 h 30                    devant la Sous-Préfecture
- ➔ St Malo                        11 h 30                    devant la CCI
- ➔ Vitré selon les modalités définies localement